

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin |
| Herausgeber: | École fédérale de gymnastique et de sport Macolin |
| Band: | 10 (1953) |
| Heft: | 7 |
| Artikel: | Une innovation révolutionnaire dans le domaine du travail |
| Autor: | Farner, Rudolf |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-996266 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une innovation révolutionnaire dans le domaine du travail

S'il est innovation qui est bien dans la ligne tracée par l'initiative de notre Général, tendant à rendre notre existence plus humaine, plus naturelle, plus chrétienne, c'est bien celle qui a déjà fait ses preuves en Italie, en Hollande, en Allemagne et dans les Pays scandinaves, l'introduction des pauses dans le travail.

Notre revue a déjà publié dans son n° 4 de cette année, le résultat d'une enquête faite à l'institut pédagogique et d'éducation physique de Vanves dans la banlieue parisienne, par notre collaborateur à Paris, Claude Giroud. Les résultats obtenus à Vanves sur le plan scolaire sont extraordinaires et prouvent la nécessité d'adapter nos méthodes d'éducation scolaires aux conditions d'existence de la vie moderne.

Les constatations faites sur le plan scolaire, un grand spécialiste français de la médecine du travail, le Dr H. Raymondaud, les a appliquées au domaine du travail. Il en est arrivé à la conclusion que les « pauses du travail » sont non seulement nécessaires du point de vue médical, mais qu'elles sont économiquement avantageuses.

Le captivant article ci-après nous a été transmis par le Service de presse du Dr Rudolf Farner à Zurich auquel nous adressons nos remerciements.

FR. PELLAUD.

Les pauses dans le travail protègent la santé

Le temps est heureusement révolu où on considérait les ouvriers et les employés comme des espèces de robots humains. De moins en moins les chefs d'entreprise de ce nom voient dans leurs subalternes de simples numéros et toutes les enquêtes les plus récentes sur la situation du travail font ressortir l'amélioration des contacts humains et de la collaboration entre employeurs et employés.

Pourtant notre économie moderne cède à un impératif poussant les capacités de production de l'homme à ses limites extrêmes : il s'agit de produire des marchandises de qualité à un rythme sans cesse accru et à des prix toujours plus bas. Cela ne va pas sans une fatigue croissante et une nervosité accrue du personnel de nos fabriques et de nos entreprises, phénomènes physiologiques inévitables qui exigent la plus grande attention et postulent de nouvelles méthodes prophylactiques et de thérapie du travail. C'est pourquoi il n'est pas sans intérêt de connaître le point de vue du médecin sur cette question. Un grand spécialiste français de la médecine du travail, le Dr H. Raymondaud, a publié récemment un article qui, pour traiter de la situation telle qu'elle se présente en France, n'en contient pas moins toutes sortes d'idées plus généralement valables.

Le Dr Raymondaud distingue d'abord dans toutes les entreprises des causes certaines de fatigue accrue. Les plus importantes sont, à n'en pas douter,

ne soit plus cette oasis de paix et de tranquillité au sein de laquelle il fait bon se retrouver après l'agitation, les malheurs et les ennuis de toute sorte qui caractérisent notre existence terrestre !

C'est pourquoi, en ce jour du 1^{er} Août 1953, où notre vénéré Général nous fait l'honneur de sa présence en ce haut lieu du sport helvétique, nous tenons à lui exprimer toute notre admiration et toute notre reconnaissance pour l'œuvre qu'il a entreprise, afin de donner à notre existence un caractère plus humain, plus naturel, plus chrétien aussi.

FRANCIS PELLAUD.

L'Oasis, le 14 juillet 1953.

l'intensité plus forte du travail, l'uniformité, le bruit, le manque de soleil, l'air vicié et la position des corps contraire à la nature pendant le travail. Aussi la qualité de la production accuse-t-elle une chute rapide, dès qu'un certain degré de fatigue supplémentaire est atteint.

Quelles sont maintenant les possibilités d'écartier durablement ces phénomènes ? Indépendamment du repos des vacances, qui exerce assurément une action positive, mais d'assez courte durée, la méthode la plus éprouvée est celle qui consiste à introduire dans les entreprises les « pauses du travail ». Il s'agit de courtes suspensions du travail, de 15 à 20 minutes, dans le courant de la matinée et de l'après-midi, qui permettent à l'organisme humain de se ressaisir et de se réorganiser. Mais il est très important que ces pauses aient lieu dans une atmosphère et dans un cadre se distinguant nettement de ceux du travail. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas de suspendre le travail en restant à sa machine. Par beau temps, ces pauses devraient se faire en plein air ou dans un local clair et accueillant. Le personnel devrait avoir l'occasion de parcourir des périodiques, de prendre une petite collation ou de consommer des boissons sans alcool, tels que jus de fruits (riches en vitamines), ou du lait.

Le Dr Raymondaud constate que ces méthodes ont déjà fait leurs preuves en Italie, en Hollande, en Allemagne et dans les pays scandinaves, mais qu'en France elles ne sont encore qu'au stade expérimental. Les résultats sont pourtant éloquents : on a, par exemple, constitué dans une entreprise deux groupes de travail auxquels on a confié la même tâche. Le premier groupe a travaillé selon l'ancien système, c'est-à-dire sans interruption du travail. Le second groupe a bénéficié d'une pause de 20 minutes dans le cours de la matinée et de l'après-midi. On lui servit des boissons rafraîchissantes tels que jus de fruit ou du lait. L'expérience, contrôlée scientifiquement et poursuivie pendant un certain temps, a démontré que le second groupe, en dépit d'un temps effectif de travail inférieur de 40 minutes par jour, obtenait des résultats supérieurs de 8 % sur le premier groupe. On peut aisément imaginer ce qu'une telle augmentation du rendement signifie pour une entreprise. Un autre avantage, mais qui ne peut guère s'exprimer en chiffres, doit être encore considéré sous l'aspect du « gain de santé ».

*

Les précisions données par ce spécialiste français ne devraient pas laisser indifférente notre industrie qui, plus que toute autre, entend fournir un travail de haute qualité. D'ailleurs, l'idée de la pause dans le travail n'est pas nouvelle. Nos maîtres d'école ne faisaient rien d'autre en nous donnant chaque heure une « récréation » que chacun considérait comme naturelle. Au service militaire aussi, les marches sont interrompues régulièrement de pauses qui permettent à l'organisme de récupérer. On ne verrait donc pas pourquoi une seule exception serait faite dans la vie pour le travail quotidien, surtout si, en définitive, cette exception se fait au détriment du rendement.